

Les variations d'un Parisien

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 49

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193275>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un vin est *charnu* lorsqu'il a une certaine consistance.

Si les vins ont une force vineuse, spiritueuse suffisante, un goût prononcé, s'ils remplissent bien la bouche, on dit qu'ils sont *corsés*, qu'ils ont du *corps*.

Un vin léger, mais spiritueux cependant, dont tous les éléments sont en harmonie, est un vin *délicat*; il est généralement peu chargé de sels, d'une couleur peu foncée, il n'est ni âpre, ni piquant, il a du corps et même du *grain*. Le grain sert à désigner une sorte d'âpreté agréable qui se fait plus ou moins sentir dans la plupart des bons vins, lorsqu'ils ne sont pas très vieux.

Un vin qui a de l'*étouffe* présente une homogénéité robuste dans toutes ses parties et est généralement plein de promesses pour l'avenir. Ce n'est pas toutefois la *fermeté*. Ce mot s'applique surtout aux vins qui n'ont pas encore acquis toute leur maturité, mais qui réunissent à beaucoup de corps du *nerf* et du *mordant*.

Un vin *nerveux* est celui dont la force lui permettra de se maintenir longtemps au même degré de qualités.

Un vin qui a du *mordant* communique son goût à ceux auxquels on le mélange.

La *vivacité* s'entend d'un vin de goût agréable et léger, et de belle couleur franche et brillante; ce vin n'est ni doux, ni piquant, il est d'une bonne force spiritueuse.

La *précocité* est la faculté qu'ont certains produits d'acquérir rapidement leur maturité.

Un vin *bien en bouche* est encore une locution fort usitée, qui n'a besoin d'aucune explication.

Nous trouvons dans l'*Histoire de la civilisation en Europe*, par M. Guizot, la page suivante qui nous donne un tableau fort curieux de l'Empire romain à son origine et de la manière dont il s'est formé :

Rome n'était, dans son origine, qu'une municipalité, une commune. Le gouvernement romain n'a été que l'ensemble des institutions qui conviennent à une population renfermée dans l'intérieur d'une ville; ce sont des institutions municipales : c'est là leur caractère distinctif.

Cela n'était pas particulier à Rome : quand on regarde en Italie, à cette époque, autour de Rome, on ne trouve que des villes. Ce qu'on appelait alors des peuples n'était que des confédérations de villes. Le peuple latin est une confédération des villes latines. Les Etrusques, les Samnites, les Sabins, les peuples de la grande Grèce, sont tous dans le même état.

Il n'y avait, à cette époque, point de campagnes; c'est-à-dire les campagnes ne ressemblaient nullement à ce qui existe aujourd'hui; elles étaient cultivées, il le fallait bien; elles n'étaient pas peuplées. Les propriétaires des campagnes étaient les habitants des villes; ils sortaient pour veiller à leurs propriétés

rurales; ils y entretenaient souvent un certain nombre d'esclaves; mais, ce que nous appelons aujourd'hui des campagnes, cette population éparsée, tantôt dans des habitations isolées, tantôt dans des villages, et qui couvre partout le sol, était un fait presque inconnu à l'ancienne Italie.

Quand Rome s'est étendue, qu'a-t-elle fait? Suivez son histoire, vous verrez qu'elle a conquis ou fondé des villes; c'est contre des villes qu'elle lutte, avec des villes qu'elle contracte; c'est dans des villes qu'elle envoie des colonies. L'histoire de la conquête du monde par Rome, c'est l'histoire de la conquête et de la fondation d'un grand nombre de cités. Dans l'Orient, l'extension de la domination romaine ne porte pas tout à fait ce caractère : la population y était autrement distribuée qu'en Occident; soumise à un régime social différent, elle était beaucoup moins concentrée dans les villes. Mais comme il ne s'agit ici que de la population européenne, ce qui se passait en Orient nous intéresse peu.

En nous renfermant dans l'Occident, nous retrouvons partout le fait que j'ai indiqué. Dans les Gaules, en Espagne, ce sont toujours des villes que vous rencontrez; loin des villes, le territoire est couvert de marais, de forêts. Examinez le caractère des monuments romains, des routes romaines. Vous avez de grandes routes qui aboutissent d'une ville à une autre; cette multitude de petites routes qui aujourd'hui se croisent en tous sens sur le territoire, étaient alors inconnues. Rien ne ressemble à cette innombrable quantité de petits monuments, de villages, de châteaux, d'églises, dispersés dans le pays depuis le moyen-âge. Rome ne nous a légué que des monuments immenses, empreints du caractère municipal, destinés à une population nombreuse, agglomérée sur un même point. Sous quelque point de vue que vous considériez le monde romain, vous y trouverez cette prépondérance presque exclusive des villes et la non existence sociale des campagnes. Ce caractère municipal du monde romain rendait évidemment l'unité, le lien social d'un grand Etat, extrêmement difficile à établir et à maintenir.

Une municipalité comme Rome avait pu conquérir le monde; il lui était beaucoup plus malaisé de le gouverner, de le constituer. Aussi, quand l'œuvre paraît consommée, quand tout l'Occident et une grande partie de l'Orient sont tombés sous la domination romaine, vous voyez cette prodigieuse quantité de cités, de petits Etats faits pour l'isolement et l'indépendance, se désunir, se détacher, s'échapper pour ainsi dire en tous sens. Ce fut là une des causes qui amenèrent la nécessité de l'Empire, d'une forme de gouvernement plus concentrée, plus capable de tenir unis des éléments si peu cohérents.

L'empire essaya de porter de l'unité et du lien dans cette société éparsée. Il y réussit jusqu'à un certain point.

Ce fut entre Auguste et Dioclétien qu'en même temps que se développait la législation civile, s'établit ce vaste système de despotisme administratif qui étendit sur le monde romain un réseau de fonctionnaires hiérarchiquement distribués, bien liés, soit entr'eux, soit à la cour impériale, et uniquement appliqués à faire passer dans la société la volonté du pouvoir; dans le pouvoir, les tributs et les forces de la société.

Et non-seulement ce système réussit à ral-

lier, à contenir ensemble les éléments du monde romain; mais l'idée du despotisme, du pouvoir central, pénétra dans les esprits avec une facilité singulière. On est étonné de voir, dans cette collection mal unie de petites républiques, dans cette association de municipalités, prévaloir rapidement le respect de la Majesté impériale unique, auguste, sacrée. Il fallait que la nécessité d'établir quelque lien entre toutes ces parties du monde romain fût bien puissante, pour que les croyances et presque les sentiments du despotisme trouvassent dans les esprits un si facile accès.

La chute du ministère français nous remet en mémoire une chanson composée en 1848, par un journaliste parisien de beaucoup d'esprit, M. Emile de la Bédolère. On n'a jamais parlé avec plus de verve de la versatilité politique des Français en général et des Parisiens en particulier.

Il n'est donc pas hors de propos de publier cette chanson aujourd'hui. Les mêmes causes peuvent produire les mêmes effets dans des circonstances différentes ou à peu près analogues. En changeant les noms, on peut appliquer les refrains d'il y a 44 ans aux hommes d'hier et d'aujourd'hui. Rien n'est plus facile.

Les variations d'un Parisien.

(Décembre 1848.)

28 FÉVRIER

Louis-Philippe est expulsé ;
La nation s'est affranchie ;
La grande voix a prononcé
La chute de la monarchie
Pour notre France, l'avenir
Est plein de bonheur et de gloire ;
Unissons-nous pour soutenir
Le gouvernement provisoire.

1^{er} AVRIL

Unissons-nous pour renverser
Le gouvernement provisoire,
Et ne nous laissons plus bercer
Par mainte promesse illusoire.
Un seul homme habile et prudent
Nous a sauvés de la ruine.
Ah ! mes amis, pour président,
Choisissons le grand Lamartine !!!

1^{er} JUILLET

Ah ! mes amis, pour président,
Ne choisissons pas Lamartine,
Cavaignac, en nous défendant,
Brise la discorde intestine.
Sous un chef énergique et fort
Que l'autorité se condense ;
Elevons, d'un commun accord,
Cavaignac à la présidence !!!

10 DÉCEMBRE

Ah ! gardons-nous bien de porter
Cavaignac à la présidence ;
Pour Bonaparte on doit voter :
Rendons-nous tous à l'évidence.
Dans la ville et dans le faubourg,
Avec transport chacun le nomme ;
Oublions Boulogne et Strasbourg :
Vive le neveu du grand homme !!!

Mais ce choix peut-il des Français
Changer l'inconstant caractère ?
J'ai vu les dieux que j'encensais
Tour à tour renversés à terre.
Si l'on m'invite à remplacer
Celui qui tient le rang suprême,
Ne sachant sur qui me fixer,
Je prétends me nommer moi-même.

Les oiseaux et le choléra.

Une circonstance bien singulière a marqué curieusement l'épidémie cholérique de Hambourg : Tout le monde a constaté que, huit ou dix jours avant l'apparition de l'épidémie, tous les oiseaux avaient déserté la ville. Ce n'est pas la première fois, du reste, qu'on a vu des multitudes d'oiseaux de toutes espèces s'enfuir à tire d'aile de régions que menaçait une épidémie. Cette disparition générale et soudaine peut affirmer, d'une façon certaine, le prochain envahissement du fléau.

C'est ainsi, rappelle le *Journal du Jardin d'acclimatation*, que, pendant l'été de 1884, quand le choléra faisait rage à Marseille et à Toulon, tous les oiseaux abandonnèrent ces deux villes pour se réfugier dans les îles d'Hyères, restées indemnes. De semblables migrations ont été observées dans différentes parties de l'Italie, de l'Autriche et de la Russie, avant l'arrivée du choléra. De même en Espagne, en Grèce, en Turquie.

En 1872, le même fait se produit en Galicie. Tous les moineaux quittent subitement la ville Prezemysl, deux jours avant l'apparition du terrible fléau, pour n'y retourner qu'en novembre, alors que la meurtrière épidémie a complètement disparu. Vers 1840, une épouvantable maladie, la suette, éclate dans une partie du Périgord, terrifiant les habitants, décimant la population. Aussitôt, tous les oiseaux des bois et des champs disparaissent comme un seul volatile de la contrée en deuil; mais lorsque le fléau a enseveli sa dernière victime, on voit revenir de toutes parts les escadrons ailés des oiseaux qui semblent gazouiller dans les airs l'oraison funèbre de tant de morts.

Le récent abandon de Hambourg par tous les oiseaux de la ville ravagée par le choléra vient rappeler l'attention sur leur merveilleux instinct qui les incite à fuir les régions contaminées. Ce sauve-qui-peut est comme une alerte et un avertissement, un message de calamité et de deuil que l'oiseau porte sous son aile. Le fléau à la course vagabonde et capricieuse, changeante, imprévue, l'oiseau le pressent, le devine, le voit, l'annonce, prévient, se dérobe, s'envole, puis, après d'effroyables désastres, reparait, gage d'espérance et de sécurité, telle que la colombe biblique du déluge, avec un brin d'olivier.

(La France). FULBERT DUMONTEIL.

Lo razàrè et lo syndiquo.

On razàrè, qu'avà sa boutique dein la pe balla tserràire dè la vela iò restàvè, avà du débagadzi po cein que lo maîtrè de la maîson iò démaoràvè, que volliàvè fèrè dâi réparachons, lâi avà bailli son condzi; et l'avà du allâ sè teni dâo coté dè la fabrequa, iò l'avà trovâ à s'établi dein 'na cambuse qu'étâi à louâ.

On part dè teimps après, lo syndiquo,

quétai restâ sa pratiqua, lâi demandè, ein sè faseint razâ, se l'avâi atant dè mondo que dein sa vilhie boutequa.

Lo razàrè qu'étâi dza ein trein dè lâi eimbardouffâ la frimousse avouè lo savon, lâi repond : Vaidè-vo, monsu lo syndiquo, y'é onco prâo d'ovradro, mâ ne râzo perein què la crapula.

Lè petitès dettès.

On gaillâ que dévessâi decé, delé, reincontrè on ami que lâi fâ :

— Mâ, que diablo as-tou, t'as l'ai rudo capot ?

— Oh, repond l'autro, su eimbetà pé on moué dè dzeins à quoi dâivo et que mè menaçâ dè mè remettre ào protiu-reu se lè pâyô pas astou.

— Dâi-tou 'na grossa somma ?

— Na, mâ prâo dè petitès, et te sâ : lè petitès dettès, c'est coumeint lè petits z'infants, mé cein est petit, mé cein criè.

Au tribunal.

Vo sèdè que quand on dussè portâ sè tsaussès dévânt lo tribunal coumeint témœin, on vo fâ promettre dè derè la vretâ. Lè z'autro iadzo, faillâi prêtâ sermeint et djurâ. Faillâi levâ la man drâite, àovri lo letse-potse et lo grand dâi, et cliourè lè z'autro, et derè : Je le jure !

Ora, on ne fâ perein què promettre, que crayo.

L'autro dzo, que y'avâi onna comparruchon, lo président, dévânt d'interro-dzi on témœin, lâi fâ : Vous promettez de dire la vérité, et rien que la vérité ?

Et tandi que lo témœin repondâi, ion dâi z'avocats qu'étâi quie, s'approutsè dè son collègue qu'étâi achetâ sur lo mémo banc, et lâi fâ à l'orolhie : Dis-vâi ! s'on no fasâi assein promettre, ne sariâ dâi galés lulus !

— Te pâo comptâ, repond l'autro !

Recettes.

Elixir pour la bouche. — Prenez 125 grammes eau-de-vie de Gayac, 6 gouttes d'essence de menthe, 15 grammes d'eau-de-vie camphrée. Mélangez le tout, et mettez 20 grammes dans l'eau avec laquelle vous vous rincez la bouche.

Œufs à la sultane. — Mettez dans une casserole un demi-litre de bouillon, un verre de vin blanc, deux tranches de citron sans peau, un clou de girofle, une demi-gousse d'ail, un quart de feuille de laurier, persil, ciboule, un oignon et une carotte coupée en tranches. Faites bouillir une heure et demie, à petit feu; passez la sauce au tamis, ajoutez-y un peu de beurre manié de farine; coupez dans cette sauce des œufs durs encore chauds.

Suintement des lampes à pétrole. — Rien n'est plus désagréable que ce suintement. Pour l'empêcher, mêlez à parties égales du

silicate de potasse (verre soluble) et de la glycérine, et après avoir bien rincé la lampe et essuyé le récipient à pétrole, versez le mélange indiqué que vous promenez tout autour de la surface intérieure en inclinant lentement le récipient en tous sens; vous reversez l'excès dans son flacon et vous laissez sécher l'enduit. Lorsqu'il est bien sec, il est imperméable à l'huile. La légère couche de silicate déposée sur les parois bouche hermétiquement les pores du récipient de la lampe.

Oreillers de plume. — Les hygiénistes s'accordent à reconnaître que les oreillers de plume sont très malsains pour tout le monde, mais surtout pour les enfants et les vieillards à cause de l'afflux de sang qu'ils entretiennent vers la tête. Beaucoup de méningites chez les enfants et d'apoplexies chez les personnes âgées, sont déterminées par ces oreillers. On devrait substituer à la plume soit de la balle d'avoine, soit du crin.

Une jolie coquille. — M. X... allait mettre au jour un ouvrage de sa composition. Cet ouvrage avait pour titre : *Du traitement des aliénés*, et se terminait par une assez longue citation du docteur Pinel. En lisant les épreuves, l'auteur, remarquant que la citation manquait de guillemets, écrivit au-dessous de celle-ci : *Il faudrait, je crois, guillemetter tous les alinéas*. Puis il renvoya les épreuves chez l'imprimeur, avec ordre de tirer. A quelque temps de là, M. X... parcourait son ouvrage, qui déjà avait été mis en vente, et il constatait avec plaisir que l'impression en avait été soignée. Tout à coup, ses yeux deviennent fixes, et s'ouvrent démesurément : « Quoi ! est-il possible !... Ne me trompé-je point ?... » Et il bondit, et il s'arrache les cheveux... A la fin de son ouvrage, entre deux filets, comme un *post-scriptum*, une coquille lui faisait dire : « Il faudrait, je crois, *guillemetter tous les aliénés* ! »

D'où vient l'habitude assez générale qu'on a de verser la première goutte d'une bouteille dans son propre verre, avant de verser aux personnes de la compagnie ? Nous croyons vous l'avoir déjà dit une fois... Sauf à nous répéter, en voici l'origine :

Les anciens, qui conservaient leurs vins dans des cruches ou urnes, ignoraient l'usage du bouchon, même pour les bouteilles de terre. Ils bouchaient avec de l'huile, et aujourd'hui encore, dans certains pays méridionaux, en Italie, par exemple, où le vin est conservé dans une espèce de bouteille à large panse et garnie de jonc ou d'osier, connue sous le nom de *fiasco*, que l'on tient debout sur des rayons, le bouchage consiste en une petite épaisseur d'huile, qu'on aspire avec un tube spécial avant de verser le vin.

C'est donc pour convaincre la personne à qui l'on offre du vin qu'elle